

Challenge - 21° Edition

Pen Lann Judicarré  
Route leur

BRETAGNE<sup>EE</sup>

Challe  
CEI

sole  
13

Leuhan  
GUILLI

neven  
coady

Saint T  
N

nalec  
rien



Challenge Ellé Isole 2013 - 21° Edition - de 1993 à 2013

# Ellé-Isole 2013

2°, 3° Catégories, Pass'Cyclisme et Juniors



[www.challenge-elleisole.fr](http://www.challenge-elleisole.fr)



## 10 EPREUVES

- Voir Règlement (page suivante)



## 2 GRILLES DE PRIX

- Classement Général
- Classement 3° Catégorie et Juniors



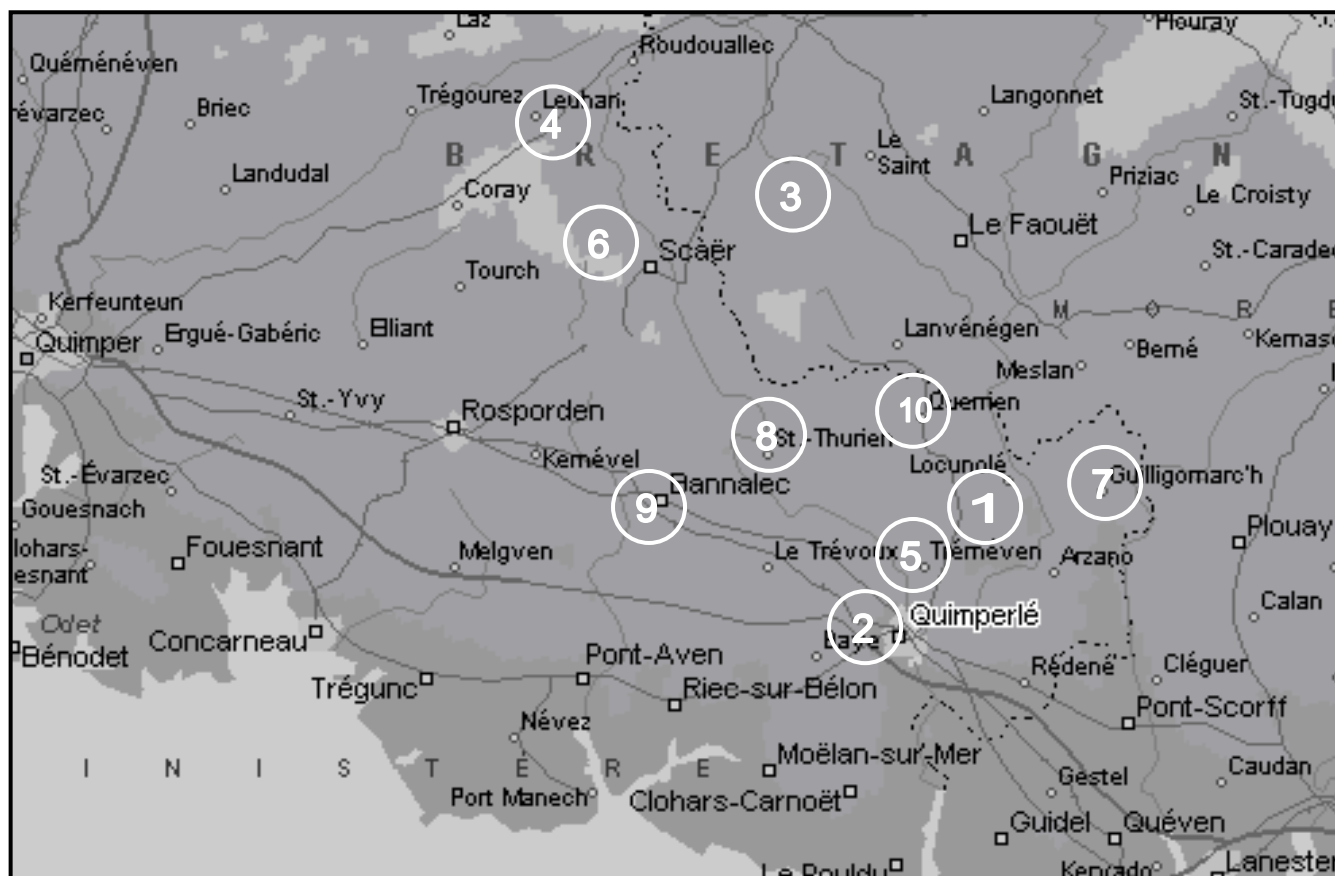
## 5 MAILLOTS

- Général (maillot jaune)
- Junior (maillot blanc)
- animateur (maillot vert)
- Grimpeur (maillot à pois)
- 3° Catégorie (maillot bleu)



## 9 TROPHEES

- 3 premiers du Classement Général Final
- 1° Junior
- 1° 3ème Catégorie
- Meilleur animateur
- Meilleur Grimpeur
- Meilleur Département
- Meilleure Equipe



## Bureau

Président : René CHRISTIEN, LOCUNOLE, 02 98 06 31 09 - Trésorier : Guy SEGAIN, TREMEVEN, 02 98 39 25 65  
Secrétaire : Christian DANIEL, ROSPORDEN, 02 98 59 94 30 - Informatique : Christian DANIEL, ROSPORDEN, 06 08 00 26 72  
Trésorier Adjoint : Jean-René Montfort, TREMEVEN - Responsable matériel : René CARIOU, MELLAC, 02 98 71 81 42  
Membres : les présidents du VS SCAER, de l'UC QUIMPERLE et des Comités de JUDICARRE, PEN LANN, GUISCRUFF, LEUHAN, TREMEVEN, COADRY, GUILLIGOMARCH, SAINT THURIEN, BANNALEC et QUERRIEN

# Challenge ELLE-ISOLE 2013 - Règlement

3

Art. 1 : Dix épreuves réservées aux Seniors 2° et 3° Catégories, Pass'Cyclisme « Open » et Juniors.

Art. 2 : Les dix épreuves retenues sont :

1 - Judicarré ( LOCUNOLE )	le 31 Mars 2013	(1)	6 - Coadry ( SCAËR )	le 16 Juin 2013	(1)
2 - Pen Lann ( MELLAC )	le 07 Avril 2013	(2)	7 - GUILLIGOMARCH	le 07 Juillet 2013	(2)
3 - SCAËR - GUISCRIF	le 28 Avril 2013	(1)	8 - SAINT THURIEN	le 13 Juillet 2013	(2)
4 - LEUHAN	le 12 Mai 2013	(1)	9 - BANNALEC	le 20 Juillet 2013	(2)
5 - TREMEVEN	le 09 Juin 2013	(1)	10 - QUERRIEN	le 14 Sept. 2013	(1)

Contrôles techniques : (1) V.S. SCAER, (2) U.C. QUIMPERLE

Art. 3 : - Classement général par addition de points aux 20 premiers de chaque épreuve, plus points classements animateur et grimpeur sous réserves de l'obligation de terminer la ou les dites épreuves ( voir tableau ).

- Classements Juniors et 3° Catégorie ( même grille ). Les 1<sup>ers</sup> maillots seront remis aux 1<sup>ers</sup> de la première épreuve.

- Classement Meilleur Grimpeur par addition de points à chaque épreuve ( sur 3 coureurs : 3, 2 et 1 point ).

- Classement Meilleur Animateur par addition de points à chaque épreuve ( sur 3 coureurs : 3, 2 et 1 point ).

Pour ces deux derniers classements, seuls les 3 premiers de chaque épreuve seront retenus.

Art. 4 : En cas d'égalité aux classements généraux, les classements de la dernière course primeront ( classements par classements ).

Art. 5 : En cas d'ex-aequo aux classements généraux finaux, le plus jeune l'emportera.

Art. 6 : - Un maillot Jaune de leader "Nettoyeurs LAMA" et "Groupe SEBACO" remis à chaque épreuve au 1er du général.

- Un maillot Blanc "CREDIT AGRICOLE" et "SEMEE Eclairage - Electricité" au 1er junior.

- Un maillot Vert "RADIOCEAN" et "CELTIQUE Courtage Assurances" au meilleur animateur.

- Un maillot à Pois "CARREFOUR Market" et "LOGIS DECOR" au meilleur grimpeur.

- Un maillot Bleu "CHRISTIEN Voyages" et "Réseaux SUD-BRETAGNE" au meilleur 3° catégorie.

Les leaders des différents classements devront obligatoirement participer à l'épreuve suivante pour conserver définitivement ces maillots. A défaut, le maillot sera remis à son suivant immédiat qui le conservera à l'issue de la dite épreuve.

Dans le cas où un coureur serait leader de deux ou plusieurs classements, il devra choisir le maillot qu'il portera à l'épreuve suivante, l' (ou les) autre (s) maillot qu'il pourrait détenir sera remis à un de ses suivants immédiats et conservé par celui-ci s'il se présente au départ de l'étape suivante, sauf à l'issue de la finale. Le vainqueur de la 1° étape se verra remettre le maillot jaune de leader pour des raisons de lisibilité du public, indépendamment du classement aux points.

Art. 7 : Le coureur qui ne pourra participer à toutes les épreuves ( ex : changement de catégorie ou autre cas majeur ) ne perdra pas les points acquis. Participation obligatoire à au moins 5 épreuves ( seniors et juniors ), dont la finale, pour figurer aux classements finaux, même en cas de passage en 1° catégorie ( présence physique à Querrien ). Obligation impérative de participer au protocole sur le podium à chaque étape pour les lauréats du jour et à la remise des trophées lors de la finale pour les vainqueurs finaux sous peine de déclassement.

Art. 8 : - 10 prix au classement général " grille Comité de Bretagne " n° 534-10, plus au Premier : un trophée, valeur 150 €, au 2<sup>ème</sup> : un trophée, valeur 100 € et au 3<sup>ème</sup> : un trophée, valeur 80 €.

- Prix spéciaux aux 3° Catégorie et Juniors ( grille 228-10 ), plus au 1<sup>er</sup> 3° Catégorie : un trophée - 1<sup>er</sup> Junior : un trophée.

- Au Meilleur Grimpeur : un trophée, - Au Meilleur Animateur : un trophée, - A la Meilleure Equipe : un trophée,

- Au 1<sup>er</sup> Départemental : un trophée.

Art. 9 : Une grille de 300 € ( 100, 80, 60, 40, 20 ) sur 5 coureurs sur les Classements Finaux Animateur et Grimpeur. Les prix seront distribués à l'issue de la Finale à QUERRIEN, le samedi 14 Septembre 2013.

Art. 10 : Les organisateurs se réservent le droit de régler tout problème litigieux.

Art. 11 : Les trophées et récompenses seront remis à l'issue de la Finale à QUERRIEN le samedi 14 Septembre 2013.

10 EPREUVES						CEI 2013 - 21° Edition					
PLACE	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	JUDICA	PEN LANN	GUISCRIF	LEUHAN	TREMEV	COADRY	GUILLIGOM	ST THURI	BANNALE	QUERRIE	
1	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
2	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
3	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
4	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
5	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
6	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
7	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
8	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
9	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
11	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
12	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
13	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
14	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
15	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
16	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
17	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
18	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
19	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
20	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11



**WEST-ARC S.A.** - Kervidanou 3  
B.P.610 - 29396 MELLAC Cédex  
Tél. 98 96 34 34 - Fax 98 96 34 55

## Maillot Jaune



## SEBACO

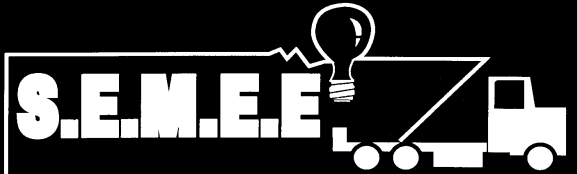
ENTREPRISE GÉNÉRALE  
DE BÂTIMENT

*L'entrepreneur étonnant !*

## Maillot Blanc



BANNALEC - QUIMPERLE - SCAËR



Service Et Maintenance  
Eclairage Electricité

Tél. 02 98 96 24 89 - QUIMPERLÉ  
Portable 06 07 17 03 40

**FM radiOcéan**

Concarneau 90.7 Quimperlé } 99.2  
Quimper 97.2 Lorient }

## Maillot Vert



celtique courtage

ASSURANCE & FINANCE

Jean Paul MONTFORT

02 97 87 27 37 - 06 07 27 36 56

Jean Paul MONTFORT  
Assurance & Finance

CELTIQUE Courtage  
Vannes-Lorient-Quimper

votre partenaire d'affaires

Tel :

02 97 87 27 37

06 07 27 36 56

**Carrefour market**



**HORAIRES D'OUVERTURE :**

- Du lundi au jeudi :  
9 h à 19 h 15
- Vendredi :  
9 h à 19 h 45
- Samedi :  
9 h à 19 h 15

*Tous les jours  
sans interruption*



Livraison à domicile

Distributeur de billets

Quimperlé - Riec/Balon

Quimperlé - Riec/Balon

## Maillot à Pois



# LOGIS.DECOR

la signature du meuble

Concessionnaire **BULTEX**

## SCAËR

# CHRISTIEN

Autocars Ellé Laïta

*Voyages*

7, rue Jacqueline Auriol,  
Z.I. Kervidanou 1,  
29 300 QUIMPERLÉ



**02 98 39 35 45**

## Maillot Bleu



Réseaux  
Sud  
Bretagne

**TOUS RESEAUX**

Kervidannou 1 - 29 300 QUIMPERLE  
Tel : 02 98 96 38 90 Fax : 02 98 96 38 91